



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

collectivités territoriales

Question écrite n° 115401

Texte de la question

M. Patrick Lebreton interroge Mme la ministre auprès du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration, chargée de l'outre-mer, sur la motion de la Fédération des entreprises publiques locales synthétisant les travaux de la 11e Conférence des entreprises publiques locales d'Outre-mer qui s'est tenue du 7 au 9 juin 2011 en Guadeloupe. Concernant la promotion territoriale du tourisme, les signataires de cette motion recommandent « d'élargir le choix des élus souhaitant impulser une réelle politique touristique dynamique et offensive à l'aide SPL, notamment en clarifiant le code du tourisme pour permettre la transformation des offices de tourisme gérés sous forme d'association ». Il souhaite donc qu'elle lui indique les moyens qu'elle entend mettre en oeuvre pour répondre à cette recommandation.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Lebreton](#)

Circonscription : Réunion (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115401

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 2011, page 7993

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)